



RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00073

Numéro SIREN : 441 168 598

Nom ou dénomination : 2B3D

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2017 sous le numéro de dépôt 2855

1

BILAN ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS 2B 3D

Durée de l'exercice : 12 mois

Adresse de l'entreprise : 170 av de ST Amand 18000 BOURGES

Durée de l'exercice précédent : 12 mois

Numéro SIRET* 4 4 1 1 6 8 5 9 8 0 0 0 2 3

Néant *

Exercice N clos le : 3 0 10 9 2 0 1 6

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 234	AG 234		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP 44 559	AQ 32 498	12 061	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 433	AS 391	42	
	Autres immobilisations corporelles	AT 137 711	AU 67 106	70 605	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU 4 848	CV	4 848	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD 208	BE	208	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH 1 730	BI	1 730	
TOTAL (II)		BJ 189 724	BK 100 228	89 495	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL 11 245	BM	11 245
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT 4 030	BU	4 030
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV 795	BW	795	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 114 883	BY	114 883
		Autres créances (3)	BZ 3 511	CA	3 511
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD 62 300	CE	62 300
Disponibilités		CF 664	CG	664	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ 197 427	CK	197 427	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 387 151	1A 100 228	286 922	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		SAS DE SE	Néant <input type="checkbox"/>
Pour copie certifiée conforme			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)		DA 50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)		DG
	Report à nouveau		DH 38 033
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 11 939
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 100 772
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées			DN
TOTAL (II)			DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 69 251
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV 30 075
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 52 564
	Dettes fiscales et sociales		DY 34 261
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 186 151	
	Écarts de conversion passif *		ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 286 922	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
		Écart de réévaluation libre	ID
		Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 116 900	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH 2 546	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2B 3D

Néant *

		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens} * \\ \text{services} * \end{array} \right.$	FD	650 419	FE	650 419	
		FG		FH		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	650 419	FK	650 419	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	650 419
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	93 896	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	1 230	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	471 498	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	4 936	
	Salaires et traitements*			FY	29 374	
	Charges sociales (10)			FZ	7 370	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements} * \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	23 937
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	632 241	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	18 178	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	698	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	698	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 527	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	2 527	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 829)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	16 350	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

**Pour copie
certifiée conforme**

Désignation de l'entreprise SAS 2B 3D

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	90	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(90)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 321	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	651 117	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	639 179	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	11 939	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP	
		- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	824	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	penalites non deductible	90		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Pour copie certifiée conforme Néant

Désignation de l'entreprise : SAS 2B 3D

(Ne pas reporter le montant des centimes)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		KD	234	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		M2	44 559	KP		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3	433	KS		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		
		Matériel de transport *		131 613	KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		6 098	LB		LC		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
Avances et acomptes		LK		LL		LM			
TOTAL III		LN	182 703	LO		LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U	4 848	8V		8W		
	Autres titres immobilisés		IP	208	IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 730	IU		IV		
	TOTAL IV		LQ	6 786	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	189 724	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
		TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		TOTAL III		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	234	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	44 559	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	433	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	131 613	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 098	MU
	Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IY		NG		NH	182 703	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	4 848	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	208	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 730	2G
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	6 786	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	189 724	ØM	

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2016

**Pour Copie
certifiée conforme**
Exercice N° de

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise: SAS 2B 3D

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Designation de l'entreprise SAS 2B 3D

Pour copie
certifiée conforme
Neant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	234	PF		PG		PH	234
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	28 042		PV		PW	4 456	PX		PY	32 498
Installations techniques, matériel et outillage industriels		247		PZ		QA	144	QB		QC	391
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	42 501		QH		QI	18 777	QJ		QK	61 278
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 268		QL		QM	559	QN		QO	5 827
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		76 057		QU		QV	23 937	QW		QX	99 994
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		76 291		ØN		ØP	23 937	ØQ		ØR	100 228

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY							
Total général non ventilé (NS + NT + NU)											
Total général non ventilé (NW - NY)											

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Pour copie
certifiée conforme

Désignation de l'entreprise SAS 2B 3D

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
			TA	TB	TC	TD		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	TD		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF				
		UG	UG	UH				
		UJ	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Pour copie
certifiée conforme

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	1 730	UV	UW	1 730
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	114 883	114 883		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 561	1 561	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	740	740	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 210	1 210		
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	120 124	118 394	1 730
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	69 251		69 251	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	52 564	52 564			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 832	1 832			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 191	4 191			
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	3 257	3 257		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	21 462	21 462		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 519	3 519		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	30 075	30 075			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	186 151	116 900	69 251	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 659	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Designation de l'entreprise		SAS DE SD		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant		* Exercice N. clos le : 31/12/2016	
I. RÉINTÉGRATIONS										WB	
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés de son conjoint moins part déductible * à réintégrer :										WC	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) WD Amortissements excédentaires (art.39-1 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles WE 2 390										XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.) WF Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS) WG 2 390										XW	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B. cadre III) WI Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS) XX 90										XY	
Amendes et pénalités WJ 90 Charges financières (art. 212 bis)* XZ										YI	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										I7	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										K7	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI L7						K8	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées										I8	
Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0%										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW 11 678										WQ	
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C) SX Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro M8										Y1	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR	
										WS	
II. DÉDUCTIONS										WT	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WU	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées										WH	
Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WP	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WW	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										XB	
Régime des sociétés mères et des filiales* (Produit net des actions et parts d'intérêts) (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation) 2A										I6	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										WZ	
Mesures d'incitation										XA	
Majoration d'amortissement*										ZY	
Abatement sur le bénéfice et exonérations										XD	
Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés ++ septies) K9 Entreprises nouvelles ++ septies L2 Zones entreprises innovantes (art.44 septies A) L5										XF	
Pôle de compétitivité (art. 44 quinquies) L6 Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C) K3 Zone de reconstruction de la défense (44 septies) PA											
Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A) OV Bénéfice d'emploi à redynamiser (art.44 quinquies) IF Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) XC											
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) PC											
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé dont déduction exceptionnelle pour investissement * X9 Créance dérogée par le report en arrière de déficit ZI 1 608										XG	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										XH	
TOTAL I 30 417										XI	
TOTAL II 1 608										XJ	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II) 28 809										XL	
déficit (II moins I)										XN	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										XO	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO) 28 809											

Pour copie certifiée conforme

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Pour Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise SAS 2B 3D

I. SUIVI DES DÉFICITS
Table with 2 columns: Description, Code (K4, K5, K6, YJ, YK)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES
Table with 2 columns: Description, Code (ZT)

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
Table with 3 columns: Description, Dotations de l'exercice, Reprises sur l'exercice

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Table with 4 columns: Description, Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Pour copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise SAS 2B 3D										Neant <input type="checkbox"/>		*			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	12 591	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
						- Autres réserves	ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	25 442		Dividendes		ZE								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF								
				Report à nouveau		ZG			38 033						
	TOTAL I	OF	38 033		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH			38 033					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	— Sous-traitance										YT		378 819		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ		24 360		
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS		27 889		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST		40 431		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ		471 498		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW		2 251		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z		2 685		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX		4 936		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY		31 438		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ		132 079		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2015)*										ØB		23 410		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS				
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP		1		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale										RL				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%		
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP										— Filiales et participations: (Liste au 2059-C Si oui cocher 1 sinon 0)		ZR		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL										
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO										
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF										
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Pour copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : SAS 2E 3D

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
			19%	15 % ou 16 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)	(12)					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)	(13)					
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (1)	(14)					

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Pour copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : SAS 2B 3D

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^❶ ou 16 % ^❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^❸	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^❹	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. π = κ + λ + μ + ν + ρ π
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Pour copie
certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : SAS 2E 3D

Néant ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Pour copie
certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : SAS 2B 3D Néant *

Exercice ouvert le : 01102015 et clos le : 30092016 Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	650 419
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	650 419

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	93 896
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	1 230
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	447 138
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	542 264

III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 108 155

IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	108 155

Si vous êtes assujetés à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	du
	GZ	au
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

**Pour copie
certifiée conforme**

EXERCICE CLOS LE 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 1 | 6 |

N° SIRET 4 | 4 | 1 | 1 | 6 | 8 | 5 | 9 | 8 | 0 | 0 | 0 | 2 | 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B 3D

ADRESSE (voie) 170 av de ST Amand

CODE POSTAL 18000 VILLE BOURGES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M	Nom patronymique BERSOT	Prénom(s) FABRICE	% de détention 98.75	Nb de parts ou actions 499
Naissance : Date 01081971	N° Département	Commune	Pays	
Adresse : N° 170	Voie AVENUE SAINT AMAND	Code Postal 18000	Commune BOURGES	Pays
Titre (2) M	Nom patronymique BERSOT	Prénom(s) JACKY	% de détention 1.25	Nb de parts ou actions 1
Naissance : Date 16101946	N° Département	Commune	Pays	
Adresse : N°	Voie ROUTE DE SAINT MICHEL	Code Postal 18220	Commune SOULANGIS	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Neant

POUR COPIE certifiée conforme

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 6

N° SIRET 4 4 1 1 6 8 5 9 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B 3D

ADRESSE (voie) 170 av de ST Amand

CODE POSTAL 18000 VILLE BOURGES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

Si dépose néant, cochez la case (2016)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
Montant global brut des distributions (1)	a
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	b
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e
	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis	Total (a à h)

Pour copie certifiée conforme

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :				
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5	6	7	8
M BERSOT FABRICE 170 AV DE ST AMAND 18000 BOURGES	499						

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVL imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVL réalisée au cours de l'exercice	
		MVL restant à reporter	

SAS 2B3B
Société par Actions Simplifiées
au capital de 50 000 euros
Siège social : 170 avenue de Saint Amand
18000 BOURGES
441 168 598 RCS BOURGES

31 AOÛT 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JANVIER 201

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 939 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- **Report à nouveau antérieur** : 38 033 euros
- **Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 11 939 euros.

Section 2 - Affectation

- **Au report à nouveau**, soit 49 972 euros

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	0	0	0
Année N-2	0	0	0
Année N-3	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
M.BERSOT Fabrice



JTB

FS

SAS 2B3D
Société par Actions simplifiées
au capital de 50 000 euros
Siège social : 170 avenue de Saint Amand
18 000 BOURGES
441 168 598 RCS BOURGES

ASSEMBLEE GENERALE DU 16/01/2017

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
30/09/2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30/09/2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

CHAPITRE 1
SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
ECOULE

Construction de Maisons individuelles - Extension de maisons - Projet immobiliers -
Rénovations-Bureau d'études.

CHAPITRE 2
EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est parvenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

CHAPITRE 3
EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET
PERSPECTIVES D'AVENIR

Le développement de l'activité reste conforme à l'objet initial

CHAPITRE 4
ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FR B

CHAPITRE 5

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice "2016"

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours (RG)
30/09/2016	8 653,16 €			39 470,90 €

Exercice "2015"

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours (RG)
30/09/2015	67 244,18 €			35 569,56 €

CHAPITRE 6

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2016 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 650 419 euros contre 778 207 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -16,42 % ;

Le total des produits d'exploitation s'élève à 650 419 euros contre 778 250 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -16,43 % ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 632 241 euros contre 747 710 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -15,44 % ;

Le résultat d'exploitation ressort à + 18 178 euros contre + 30 540 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 40,48 % ;

Le montant des traitements et salaires s'élève à 29 374 euros contre 28 701 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 2.34 % ;

Le montant des charges sociales s'élève à 7 370 euros contre 3 682 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 100,15 % ;

RC JB

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 contre 1 au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 0 % ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de -1 829 euros, - 808 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 16 350 euros contre 29 833 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -45 % ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de - 90 euros contre 35 euros au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices de 4 321 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 11 939 euros contre un bénéfice de 25 442 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 53 % ;

Au 31/09/2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 286 922 euros contre 336 092 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 14,63 %.

CHAPITRE 7 PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

CHAPITRE 8 AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 939 euros de la manière suivante:

Section 1 - Origine

- **Report à nouveau antérieur** : 38 033 euros
- **Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 11 939 euros.

Section 2 - Affectation

- **Au report à nouveau**, soit 49 972 euros

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	0	0	0
Année N-2	0	0	0
Année N-3	0	0	0

RS JB

CHAPITRE 9
CONVENTIONS REGLEMENTEES

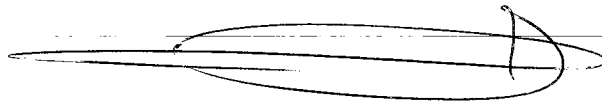
Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à BOURGES

Le 16 janvier 2017

M. BERSOT Fabrice

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical stroke, positioned below the printed name.

ANNEXE 1 BILAN

ANNEXE 2 COMPTES DE RESULTAT



IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Pour copie
certifiée conforme

Exercice ouvert le 01102015	et clos le 30092016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SAS 2B 3D 170 av de ST Amand 18000 BOURGES France		170 av de ST Amand 18000 BOURGES	
SIRET 44116859800023			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Constructeur de Maison Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15 %	28 809	Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Association CGM-AGC 0 LE PORCHE DU VAL D'AURON 18340 PLAUMPIED-GYVAUDENS Tél : 0248508620	Nom et adresse du conseil : Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Identité du déclarant : Date : 24112016 Lieu : Bourges Qualité : Nom du signataire :